



Association de parents d'élèves

*Collège Lucie et Raymond Aubrac*

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE CLASSE DE L'UPE2A ENSA**  
**du 15/03/2018 à 13h00 - 2<sup>ème</sup> Trimestre**

**Présents :**

- Principale : Madame Mengin
- Principale adjointe : Madame DEBA
- Professeur principal : Madame MERY (lettres)
- Professeur d'EPS : Monsieur DUCLOS
- Parent délégué : Madame CHAVETON

Madame MERY, présente au parent délégué la section UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants )

Cette section accueille des enfants allophones arrivants entre 11 et 15 ans.

Ces derniers ont passé des test auprès de la CASNAV, (Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des gens du Voyage) qui permet de les orienter selon leur maîtrise du langage ou leur parcours scolaire.

Le collège Lucie Aubrac accueille des élèves qui n'ont pas été scolarisé antérieurement (ENSA). Il existe huit sections UPE2A ENSA dans Paris.

La section peut accueillir jusqu'à seize élèves. Actuellement, ils ne sont que huit.

Ils ont été plus nombreux au premier trimestre, mais six enfants du voyage n'ont pas poursuivi l'année. La particularité est qu'ils n'arrivent pas tous en septembre. Ils arrivent quand ils arrivent ! Il n'y a que sept bulletins, car une des élèves est scolarisée depuis trop peu de temps pour être évaluée.

Cette formation a vocation à n'être suivie que le temps d'une année. Elle est validée par le diplôme d'Etude de Langue Française. Elle vise ensuite à inclure les enfants dès que possible dans le parcours scolaire.

Les enfants ont, en arrivant, un niveau de CP, CE1, à l'écrit. Aussi le français est leur matière principale répartie sur 12 h. Ils reçoivent également des cours d'arts plastiques, de mathématiques, SVT, technologie et EPS.

Un projet pédagogique, commun aux cours de technologie et EPS, a permis de créer du lien social au sein de ce groupe très disparate en âge et culture.

Pour chaque élève, les professeurs proposent dès ce deuxième trimestre des orientations possibles pour l'année prochaine.

Un suivi en orthophonie est à mettre en place pour certains.

Dès le trimestre prochain, une élève devrait sur certaines matières pouvoir s'inclure à d'autres classes de 4<sup>ème</sup>

Un élève semble avoir été mal orienté et madame MERY se propose d'en référer à l'inspecteur responsable du CASNAV, monsieur SEKSIG.

---

Pour contacter les parents délégués :

Caroline Chaveton

[caroline.chaveton@sfr.fr](mailto:caroline.chaveton@sfr.fr)

06 64 77 13 62